

Cas clinique médical - Janvier 2016

Prescription (fatale) de méthadone à une jeune toxicomane de 17 ans par un médecin généraliste :
l'auriez-vous fait dans le même contexte ?

Analyse approfondie

Analyse des barrières

BARRIERES DE PREVENTION		
	<i>Barrière respectée dans le cas</i>	<i>Contribution relative</i>
<i>Indication justifiée d'un traitement substitutif aux opiacés</i>	NON <i>.prise d'opiacés occasionnelles .traces d'opiacés dans les urines (à la limite de la positivité) en l'absence de symptômes de manque ou d'irritabilité</i>	Majeure
<i>Prescription de méthadone conforme à la réglementation</i>	<i>Doit être initiée en centre de soins spécialisés en toxicomanie</i>	Ambiguïté du statut de l'ELSA pour le MG
<i>Posologie de méthadone prescrite conforme à l'AMM du produit,</i>	NON <i>car correspondant à une dose d'entretien (60mg/j) et non d'initiation (10 à 30mg/j)</i>	Majeure
<i>Information de la patiente et de la famille d'accueil sur les effets indésirables de la méthadone et leur prise en charge</i>	NON	Majeure
BARRIERES DE RECUPERATION		
<i>Refus de délivrance de la méthadone par le pharmacien (prescription faite par un médecin généraliste non habilité)</i>	NON	Majeure
<i>Arrêt de la méthadone par l'infirmière de l'ELSA et hospitalisation de la patiente, le vendredi 8 février devant ses symptômes (malaise, somnolence, vomissements) et la prescription inadaptée de ce produit</i>	NON	Majeure
BARRIERE D'ATTENUATION		
<i>Alarme par l'entourage su des critères simples (état de conscience dégradé, ronflements +++) et appel du centre 15</i>	NON , <i>ce n'est qu'à 12 h que la famille d'accueil a constaté que la patiente était décédée durant son « sommeil »...</i>	Importante

Analyse approfondie par la méthode des tempos

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défaut de compétence technique (<i>Compétence pure</i>)	<i>Absence des connaissances relatives à la mise en route d'un traitement de substitution aux opiacés chez un toxicomane</i>	Majeurs
Défauts de compétences non techniques (<i>Compétences dans la gestion des tempos et des aspects non médicaux</i>)	<i>Défaillances du système médical →absence de médecin dans l'ELSA →infirmière de l'ELSA →pharmacien Personnalité de la patiente</i>	Majeurs

ANALYSE DETAILLEE		
Détail des défauts de compétences non techniques	La procédure d'analyse en tempos peut se retrouver dans le guide d'analyse des incidents accessible sur le site Prévention Médicale.	
Tempo de la maladie <i>(éléments liés à l'évolution non standard de la pathologie)</i>	<i>Sans objet, cas assez banal au départ</i>	
Tempo du patient <i>(éléments liés aux décisions du patient)</i>	<i>Patiente manipulatrice, mais personnalité fragile habituelle dans ce contexte de pathologie</i>	Modéré
Tempo du cabinet <i>(éléments liés à l'organisation du travail au cabinet)</i>	<i>Patiente vue à la fin d'une « grosse » journée de consultation</i>	<i>Important</i>
Tempo du système médical <i>(éléments liés aux temps nécessaires pour obtenir les articulations nécessaires avec les autres professionnels de santé)</i>	<p><i>Pathologie nécessitant une prise en charge médicale, psychologique et sociale par un médecin prescripteur et d'autres professionnels (réf 1). Le contexte de l'ELSA était à l'évidence trompeur et rassurant pour le MG.</i></p> <p><i>Absence de contact direct entre les intervenants, notamment entre le généraliste et l'infirmière de l'ELSA (ex : médecin ignorant la signification de l'abréviation BHD et n'en demandant pas la signification à l'infirmière)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1) Fonctionnement défaillant de l'ELSA du centre hospitalier : absence de médecin (poste vacant) ;</i> <i>2) infirmière de l'ELSA ne respectant pas le décret 2002-194 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier (a posé l'indication d'un traitement substitutif aux opiacés)</i> <p><i>Délivrance de méthadone par le pharmacien malgré l'absence d'habilitation du médecin prescripteur</i></p> <p><i>Absence d'arrêt de la méthadone par l'infirmière de l'ELSA le 8 février, devant les symptômes de la patiente et la prescription inadaptée et non conforme de ce produit par le médecin généraliste</i></p>	Majeur

REFERENCE

- 1) ANAES 23-24 juin 2004 Conférence de consensus Stratégies thérapeutiques pour les personnes dépendantes des opiacés : place des traitements de substitution

http://www.hassante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/TSO_court.pdf